Paris V Descartes - L1: Probleme!

Par **PD5**, le **18/12/2010** à **16:23**

Bonjour!

Voilà je suis en L1 à Paris V et nous sommes maintenant à la fin du premier semestre: J'ai relativement loupé mon 1er semestre. J'ai pris du temps à comprendre comment travailler, la méthode étant complétement différente de celle enseignée au lycée. Néanmoins, vers la fin du semestre j'ai radicalement changé de méthode de travail et d'apprentissage, ce qui s'est immédiatement fait ressentir sur mes notes .. Mais trop tard étant donné que le semestre touchait à sa fin.
J'ai appris de source sûre qu'il n'y avait plus (à Paris V) la compensation entre les semestres! Du coup, je suis très embetée dans la mesure ou j'ai déjà un an de retard (redoublement d'une petite classe) .. Ca me démoralise plus qu'autre chose, d'autant plus que j'aime le droit!

J'aurais donc quelques petites questions:

- Les rattrapages sont-ils plutôt "cadeaux" (comme au bac) ou, au contraire, très dures à réussir?
- Si je valide mon 2nd semestre avec de bons résultats (ce que je compte bien faire!!), puis-je transférer mon dossier vers une autre fac pratiquant la compensation entre les semestres?
- Enfin, est-ce que redoubler ma L1 me pénalise pour la suite de mes études? J'ai cru comprendre que le passage en master était sur dossier ...

Merci beaucoup de m'avoir lu!

Par **alex83**, le **18/12/2010** à **18:32**

Bonsoir,

Je ne connais pas les règlements d'examens de toutes les facs, mais [i:2mzx4kxw]a priori[/i:2mzx4kxw] ce que vous dites doit être vrai.

J'essaierai de vous donner mon point de vue sur vos deux autres question.

Difficile de dire si tel ou tel sujet est plus ou moins dur. Si vous voulez mon avis, le "niveau" doit être à peu près équivalent à celui des vrais partiels mais en fait, cela dépend surtout des sujets qui tomberont (ceux avec lesquels vous êtes à l'aise ou moins à l'aise) qui indiquent effectivement la difficulté de l'épreuve.
Mais si vous avez revu votre méthodo et que vous notes sont déjà en hausse, vous ne

devriez pas vous inquiéter, seulement faire au mieux pour avoir les meilleurs résultats.

Un redoublement, surtout en L1, ne doit pas être pris comme une sanction. Ça ne signifie rien, juste que vous avez eu un peu de mal à vous faire à la vie universitaire mais ne préjugent en rien d'un niveau moyen. Et si jamais vous redoublez et que l'année prochaine vous repartez sur de bonnes bases, vous verrez que le redoublement vous aura été bénéfique. ET si un jour on vous pose la question en entretien vous pourrez aisément expliquer que ce redoublement a été une aubaine et vous aura "révélé" d'une certaine manière puisqu'il vous aura aidé à rebondir.

Bien sur, le redoublement n'est sans doute pas la meilleure chose qui puisse arriver (difficile à avaler), mais passer avec 10.1 mention Passable du 1er coup ou 13.x mention AB du deuxième coup sa L1 : le choix est vite fait ? Non seulement vous aurez de très bonnes bases pour poursuivre, mais encore, vous serez d'autant plus mûr et plus prêt à travailler substantiellement.

Donc, un redoublement ne présage rien de mauvais, si ce n'est une année de travail en plus. Un de mes prof -un avocat pénaliste très en vue dans la région- a redoublé sa 1er L1. Il nous a dit qu'il avait ensuite eu un coup de foudre pour le droit pénal en L2 et que dès lors il est devenu fan de la matière.

:wink:

Voilà, il faut juste réussir à prendre le redoublement comme une chance de rebondir Image not found or type unk

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés